

**Interview de Mounia Bennani-Chraïbi
pour *al-Ahdath al-Maghribiyya*, décembre 2007**

1) Vous avez suivi les dernières élections au Maroc. Quels sont vos commentaires sur cette phase de la vie politique marocaine ?

Je pense que beaucoup de choses ont été dites là-dessus. A un niveau macro, c'est une certaine continuité qui domine la vie politique marocaine. Par contre sur le plan social, pendant les élections, des transformations fines apparaissent dans le rapport à l'autorité et à la hiérarchie ; ce qui rend possible la négociation et l'abstention. A titre d'exemple, le clientélisme est plus concurrentiel, un peu moins inégalitaire que dans les années 1960 : les plus marginalisés parviennent davantage à faire valoir leurs intérêts immédiats.

2) Les élections ont cristallisé la progression du courant conservateur face au courant progressiste de gauche. Est-ce que cela signifie que les bases sociales des partis nationaux démocratiques régressent ?

Premièrement, une mise au point sur le vocabulaire s'impose : que signifie « progressistes », « conservateurs », « partis nationaux démocratiques » dans le Maroc de 2007 ? Est-ce qu'on peut continuer à caractériser les acteurs politiques d'aujourd'hui selon des catégories construites dans les années soixante ?

En cinquante ans, ce ne sont plus les mêmes clivages qui structurent la scène politique marocaine. Après l'indépendance et jusqu'aux années 1970, l'opposition « progressistes »/ « conservateurs » recoupe des visions du monde totalement contrastées, qu'il s'agisse d'économie, de répartition des richesses, du rôle de l'Etat, etc. Qu'en est-il depuis 1998 ? Les coalitions gouvernementales qui se sont succédées n'ont-elles pas rassemblé des familles politiques distinctes, autour d'une vision de la « réforme » inspirée par les grands organismes internationaux, plutôt que par une idéologie de « gauche » ou de « droite » ? Ensuite, pour ce qui est de la revendication démocratique, peut-on véritablement considérer que des partis comme l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et l'Istiqlal soient aujourd'hui plus démocratiques que le Parti de la justice et du développement (PJD) ?

Dès lors, il importe d'interroger les principaux clivages qui traversent la scène politique marocaine. En premier lieu, une frontière se dresse entre les acteurs qui ont fait allégeance à la monarchie et qui de ce fait ont accès à la scène politique officielle et ceux qui ne l'ont pas fait (al-Adl wa al-Ihsane, etc.).

A partir de là, au niveau de la scène politique officielle, trois variables au moins surgissent en lien avec :

- La question de la limitation des pouvoirs de la monarchie : des acteurs revendiquent une responsabilisation plus grande du gouvernement, un parlement plus fort, une délimitation plus claire des prérogatives du roi... (Parti socialiste unifié, PJD, etc...) ; d'autres ont jusqu'ici opté dans les faits pour le statu quo (USFP, Istiqlal, etc.).

- Le mode de mobilisation : ceux qui recourent essentiellement aux relations de clientèle, aux réseaux de proximité régionale, ethnique et ceux qui mobilisent surtout leurs militants. Or, à titre d'exemple, lors des dernières élections, il est apparu dans plusieurs cas que le leadership de l'USFP d'alors a privilégié les relations de proximité au détriment des ressources militantes.

- Le rapport à l'islam dans toutes ses gradations : plus précisément, la frontière principale sépare la très grande majorité qui prône ou qui accepte du bout des lèvres que l'islam soit l'un des plus petits dénominateurs communs des Marocains et la très petite minorité qui aspire à une circonscription de l'islam à la sphère strictement privée.

Sur la base de ces critères, il me semble que dans la scène politique officielle actuelle, le PJD est le parti le plus doté en ressources militantes. Il a des revendications démocratiques, tout en s'opposant de manière tranchée à la laïcité. Autrement dit, si les bases sociales des partis de gauche reculent, la revendication démocratique ne régresse pas nécessairement. Elle n'est plus séculière et elle a en partie changé de promoteurs. Ce n'est donc pas étonnant qu'une partie de la base électorale de la gauche soit passée au PJD.

3) La scène partisane marocaine ne cesse de se fragmenter. Comment expliquez-vous ce phénomène de dispersion ?

La balkanisation des partis au Maroc est interprétée comme un signe tantôt d'immaturité ou d'opportunisme de la classe politique, tantôt d'une monarchie toute-puissante. Or un tel phénomène s'inscrit dans une histoire particulière ; il est alimenté par un fonctionnement institutionnel et par des pratiques bien précises.

D'après certaines approches de science politique, les partis politiques dans les régimes démocratiques sont les témoins des conflits historiques qui ont structuré la société. De ce point de vue, en principe, ils permettent l'expression pacifique et organisée des conflits au sein du champ politique. Mais, dans les régimes autoritaires pluripartisans, les clivages partisans ne reflètent pas nécessairement les dynamiques qui traversent la société.

Plus précisément, dans le cas marocain, la fragmentation est une dimension récurrente. Ainsi, pour le politologue américain John Waterbury, la classe politique marocaine des années 1960 avait le même fonctionnement que le monde tribal. Et, pour survivre, la monarchie devait maintenir ce système sous tension, en favorisant son morcellement.

Effectivement, depuis l'indépendance (dans la continuité de la politique de Lyautey), la stratégie monarchique a consisté à diviser pour régner, de manière directe, indirecte et même par la voie institutionnelle.

Ainsi, dans la première constitution déjà, le parti unique a été interdit, non pas tant par idéal démocratique, mais parce que la monarchie appréhendait un Mouvement national hégémonique. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Le modèle le plus en vogue dans les années post-indépendances était celui des partis uniques nationalistes, qui dans certains cas (Egypte, Irak...) ont détrôné des rois.

Ensuite, comme vous le savez, à chaque veille de scrutin, la monarchie a accompagné la naissance de nouveaux partis créés par ses loyaux serviteurs (Front pour la défense des institutions constitutionnelles de Guédira, Rassemblement national des indépendants, Union Constitutionnelle...). Certains ajouteront que des scissions ont été encouragées au sein des partis de gauche à la veille de l'« alternance » de 1998.

Sur le plan de l'ingénierie électorale cette fois-ci, les modes de scrutin et les découpages adoptés au Maroc, même les derniers en date, ne permettent pas la politisation du débat. Ils interdisent l'émergence de toute majorité. Ils ne conduisent pas non plus à l'émergence de grands pôles politiques qu'un scrutin en deux tours favoriserait davantage. Et en ce sens, ils contribuent à la fragmentation de la scène partisane.

De plus, les résultats des urnes ont une faible répercussion sur les deux issues fondamentales des élections en démocratie : Qui va gouverner et de quelle marge de manœuvre dispose réellement le gouvernement ? Quels choix politiques stratégiques vont être adoptés ? Prenons l'exemple de la formation du dernier gouvernement. Il résulte d'une « alliance » entre quatre partis peu homogènes (l'Istiqlal, le RNI, l'USFP, le PPS) et une dizaine de personnalités choisies par le roi. Par ailleurs, sa naissance et sa composition sont tributaires de l'« arbitrage » royal (y compris dans le cas de certains ministres avec étiquette partisane).

A partir de tout cela, pour comprendre la fragmentation de la scène partisane, il faut distinguer deux niveaux.

En premier lieu, le fonctionnement du système politique a envoyé des messages contradictoires :

- Certains ont cru qu'il suffisait d'avoir une clientèle pour la convertir en parti.
- Dans la phase que traverse le Maroc, d'autres ont pensé qu'il existait une opportunité pour la création d'une nouvelle droite (Alliance des libertés, Forces citoyennes).
- Enfin, il peut apparaître inutile d'avoir une forte organisation partisane pour réussir en politique. La preuve, la présence dans un gouvernement ne reflète systématiquement ni les sanctions, ni les victoires par les urnes, ni les décisions prises par les bases partisans. La notoriété personnelle et la confiance du roi rétribuent mieux que les urnes.

A un deuxième niveau, la gauche marocaine n'a pas digéré le passage de l'opposition au gouvernement. Le « consensus mou » nuit en particulier à un parti comme l'USFP :

- Il dissout ce qui reste de son identité idéologique et de son identité tout court. Même la base militante ne se reconnaît plus dans les politiques, les choix, les actes attribués au parti.
- Il attise les conflits internes entre plusieurs générations de militants : « jeunes » / « vieux » ; « initiés » / « non-initiés » ; « sang neuf » / « militants de la première heure » ; ceux qui ont une place au soleil / ceux qui restent à l'ombre ; ceux que le roi aime bien / ceux qu'il aime moins ; face à la perte des bases sociales, ceux qui ne voient plus d'autre issue que la participation gouvernementale / ceux qui veulent reconstruire le parti, etc.
- Jusqu'ici, les conflits internes se sont principalement résolus de trois manières : le pourrissement, le retrait, la scission. Autrement dit, soit ces conflits ont été évacués en dehors de l'appareil de décision du parti, soit ils l'ont indéfiniment miné de l'intérieur.

On peut conclure provisoirement que les facteurs du morcellement partisan sont multiples. La machine de la balkanisation semble produire son propre carburant. Même la loi sur les partis (du reste peu respectée) n'y fait rien. Une telle situation renforce l'hégémonie de la monarchie.

4) Justement, que signifie de votre point de vue le retour en force de l'institution monarchique, son hégémonie dans le champ politique, qui se traduit dans les consultations pour la formation du gouvernement et le retour de ministères de la souveraineté, ainsi que dans l'équilibre gouvernemental fragile, indirectement contrôlé au sein du parlement par l'ancien secrétaire d'état à l'Intérieur ?

Pouvez-vous me dire à quel moment la monarchie a-t-elle cessé d'être forte, pour que l'on puisse parler de « retour en force » ? Est-ce qu'on n'a pas tendance à confondre l'adaptation de la monarchie aux transformations de la société avec son éventuel « retrait » ? Même si la monarchie a traversé des moments de crise, l'histoire du Maroc depuis l'indépendance reste marquée par son hégémonie.

Cependant, à partir de là, il ne faut pas en déduire que cette suprématie est inscrite dans les gènes du Maroc : on ne peut pas l'attribuer uniquement à « la commanderie des croyants » ou à l'engagement nationaliste de la monarchie. Il importe aussi de prendre en considération ce qui lui a permis de devenir une « experte en survie », de surmonter les épreuves des putschs militaires, de la poussée nationaliste, puis islamiste, des mouvements urbains.

D'une part, la monarchie marocaine a dû gouverner avec peu de rente (pas de pétrole). Elle ne pouvait pas totalement se couper de la société, la domestiquer, lui imposer des transformations trop brutales, en lui redistribuant de la rente. Bien au contraire, il a fallu qu'elle mobilise en permanence des soutiens aussi bien externes qu'internes.

Sur le plan intérieur, les alliances et les conflits entre monarchie et classes sociales sont très éclairants. A la fin des années 1960, le sociologue néo-marxiste américain Barrington-Moore distinguait trois grandes voies de modernisation sur la base de l'analyse comparée de l'histoire de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, du Japon, de

Chine et de Russie. D'après lui, des facteurs contribuent à la démocratisation. Parmi eux, relevons trois en particulier : une monarchie et une aristocratie foncière pas trop fortes ; l'affaiblissement de l'aristocratie foncière ; l'absence d'alliance entre aristocratie et bourgeoisie contre « les travailleurs ».

Or que s'est-il passé dans l'histoire du Maroc depuis l'indépendance sur le plan des relations entre élites et monarchie ?

- Après l'indépendance, la monarchie est facilement parvenue à faire obstacle à une alliance entre élites urbaines (représentées alors par l'Istiqlal et l'UNFP) et « aristocratie foncière ».

- Elle a empêché l'affaiblissement des élites rurales par une réforme agraire qui aurait réduit le contrôle social qu'elles exerçaient dans les campagnes marocaines. C'est la thèse du « Fellah marocain défenseur du trône », défendue par Rémy Leveau. Elle a pu redistribuer de manière clientéliste une partie des biens de la colonisation.

- Elle n'a pas pour autant négligé les élites urbaines ; elle a même cherché à casser le monopole du Mouvement national en la matière. Juste après les coups d'état, en 1973, grâce à la marocanisation et aux facilités en matière de crédits bancaires, elle a assuré l'enrichissement rapide d'une partie de la bourgeoisie. Parallèlement, les créations successives du Front de défense des institutions constitutionnelles de Guedira, du Rassemblement national des indépendants autour de Osman, de l'Union constitutionnelle autour de Maati Bouabid s'inscrivaient dans une course avec les partis du Mouvement national pour le recrutement des « cadres ». A une époque, c'étaient surtout des fonctionnaires et des professions libérales. Aujourd'hui, ce sont les « entrepreneurs », les « technocrates », voire « les personnalités de la société civile ».

- La répression des années 1960, 1970 et 1980 a permis d'éviter la jonction entre les élites urbaines de gauche et les « travailleurs ».

- A la fin des années 1990, la vulnérabilité était diffuse. Il y avait une réelle crainte d'un mauvais déroulement de la succession monarchique, dans un contexte régional et transnational marqué par de grands bouleversements et des guerres civiles. C'est dans ce cadre que s'est produite la nouvelle alliance entre monarchie et héritiers du Mouvement national.

- Affaiblis par la répression et la cooptation, coupés de leurs bases sociales, concurrencés par des partis à référentiel islamiste, les héritiers du Mouvement national ne pouvaient plus constituer une alternative. Ils ont opté pour une « alternance consensuelle ».

- Dans les faits, face à la crainte des nouvelles « classes dangereuses » (une contre-élite à référentiel islamiste recrutant dans les couches moyennes et les catégories populaires des grandes villes), un nouveau front s'est constitué autour de la monarchie. Dès lors, y compris pour la monarchie, la fragmentation du champ partisan non islamiste est perçue comme un danger. D'où la volonté de compenser cette fragilité, quitte à charger quelqu'un comme Himma de créer un nouveau pôle.

Si l'on revient à la typologie de Barrington-Moore et si on y ajoute le fait qu'au Maroc les relations de clientèle sont d'une très grande vitalité, la conclusion est la suivante : le royaume est plus que jamais engagé dans la voie d'une modernisation autoritaire. Celle-ci est fondée sur une large alliance entre une monarchie forte, une aristocratie foncière et une grande proportion d'une bourgeoisie urbaine hétéroclite. De l'autre côté, il y a des mouvements à ancrage urbain et à référentiel islamiste, et il n'existe pas vraiment de « travailleurs » organisés. Juste des mouvements sociaux épars.

5) On observe donc que la monarchie après la réalisation de la succession monarchique est devenue plus forte que ce qu'elle n'a jamais été dans le passé. Comment voyez-vous la nature du régime politique marocain actuel ?

A partir de ce que j'ai dit précédemment, il apparaît clairement qu'il y a eu parfois confusion entre « alternance consensuelle » et « transition démocratique ».

Or les régimes autoritaires d'aujourd'hui connaissent des phases de libéralisation politique et des phases de « délibéralisation ». Et qui dit libéralisation politique ne dit pas démocratisation. La libéralisation est un des moyens de consolidation des régimes autoritaires : ce sont ceux qui détiennent le pouvoir qui décident de la nature des réformes, de leur agenda, de leur rythme.

Dans un article sur la fin du paradigme de la transition, le politologue Thomas Carothers parle même de « zone grise » pour désigner les régimes qui ne sont ni des autoritarismes à visage découvert, ni des démocraties à part entière. Ce type de régime n'a rien de transitoire. Il est caractérisé par un pluralisme limité et irresponsable, ainsi que par une désaffection des citoyens pour la politique officielle et pour ses élites.

6) A partir de là, comment voyez-vous les traits de l'avenir démocratique au Maroc sur le plan de ses institutions politiques ? Y a-t-il des possibilités pour répondre aux demandes remises à plus tard en ce qui concerne l'alternance et la séparation des pouvoirs et des responsabilités face aux électeurs, et le renforcement des pouvoirs du premier ministre, etc. ?

Qui, aujourd'hui, demande la séparation des pouvoirs... ? Qui sont les groupes qui disposent de ressources propres, qui s'appuient sur des bases sociales élargies et qui voient un intérêt à revendiquer la démocratie ? Paradoxalement, jusqu'ici, ce ne sont pas nécessairement les dits « partis nationaux démocratiques ».

Etant donné le rapport de force actuel, étant donné les différents épouvantails, c'est l'ambiguïté qui prévaut. Même dans la presse dite démocratique, l'on sent l'ambivalence de certaines élites, leur tension entre, d'une part, le discours de la « modernisation », de la « compétence », de l'« efficacité » et, d'autre part, la rhétorique de la « démocratie ». (Pourtant, dans les démocraties fondatrices, ce sont les rouages démocratiques qui permettent la sélection des plus compétents, des plus efficaces, et non un arbitraire qu'il soit éclairé ou pas.)

Le défi du régime en place reste l'intégration des catégories les plus marginalisées et des contre-élites attirées par l'islamisme. Au Maroc, l'Initiative nationale de développement humain (INDH) par exemple a été conçue dans cet esprit.

En science politique, cette stratégie est qualifiée de Bismarkienne. En effet, pour ralentir à la fois la poussée démocratique et communiste, à la fin du XIXe siècle, le chancelier allemand s'est investi dans le social. Il a institué la retraite obligatoire, il a généralisé l'assurance santé et accident pour calmer ses « classes dangereuses », les classes ouvrières à son époque.

Mais bien entendu, l'histoire ne se répète pas, elle demeure très imaginative.

Mounia Bennani-Chraïbi, professeure à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne.